

CAHIER DES CHARGES

Coaching financement de projet d'investissements

**Analyser la rentabilité financière et extra-financière
d'un projet, intégrant les impacts énergie
et gaz à effet de serre.**

Table des matières

Contexte	Erreur ! Signet non défini.
Objet de la prestation.....	Erreur ! Signet non défini.
Coaching n°3 - Analyse financière	5
a. Prestation attendue.....	5
b. Rôle du prestataire.....	5
c. Public cible.....	5
d. Objectifs du coaching	5
e. Durée et format.....	5
f. Méthodologie	6
g. Outils utilisés	12
h. Livrables.....	12
i. Prérequis et éligibilité	12
j. Confidentialité	12

Contexte

Le programme **Pacte Industrie** vise à répondre aux **besoins d'accompagnement et de montée en compétences des industriels** pour réussir leur transition énergétique et bas carbone à l'échelle d'un site ou d'un groupe.

Adapté à chaque industriel, il vous offre un **panel de solutions** pour structurer votre démarche et vous guide vers le passage à l'action et les investissements associés.

Le programme PACTE industrie est une opportunité pour :

- Construire votre stratégie de décarbonation
- Identifier les leviers d'efficacité énergétique et de transformation du mix énergétique de vos sites
- Identifier et préparer les investissements avec des études techniques et prospectives
- Accélérer le financement de vos projets d'investissement bas carbone
- Faire monter en compétence une équipe projet (énergie, technique, financière et stratégie)

Le programme PACTE Industrie se décline en **3 volets** :

- Le **management de l'énergie**, pour structurer votre démarche énergétique
- La **stratégie de décarbonation**, pour élaborer votre stratégie et votre trajectoire d'investissements associée,
- Le **financement de projet d'investissement**, pour construire le plan de financement de vos projets d'investissements bas carbone.

PACTE industrie permet ainsi d'engager toute la chaîne de décision au sein des industries afin de construire la stratégie de décarbonation et la trajectoire d'investissement, d'identifier et prioriser les leviers de décarbonation.

Pour son volet financement, les objectifs du programme PACTE Industrie sont les suivants :

- Renforcer les compétences en matière de financement de la transition énergétique.
- Développer une compréhension approfondie des mécanismes financiers spécifiques à la transition énergétique et à la décarbonation.
- Outiller les directeurs financiers et les décideurs pour qu'ils puissent intégrer les enjeux de la transition énergétique dans leurs stratégies d'entreprise.

Ce programme CEE d'envergure, doté de 49 M€ sur 3 ans (2023-2026), a pour objectif d'enclencher un changement d'échelle dans l'engagement des industriels dans le déploiement de l'efficacité énergétique et de la décarbonation de l'industrie, via le financement massif de formations, d'études et de coachings (des formations financées de 40 à 80%, des études et coachings financés de 60% à 80%).

Ce cahier des charges fait partie intégrante du volet financement de PACTE Industrie.

Objet de la prestation

Le présent cahier des charges s'adresse aux **entreprises du secteur industriel éligibles au programme PACTE industrie**.

Un bureau d'étude expert en ingénierie financière, référencé par l'ADEME, accompagnera l'entreprise dans la concrétisation du financement de son projet d'économies d'énergie et de décarbonation.

Les prestations de coaching proposées dans le cadre du programme PACTE Industrie ont pour objectif d'accompagner les industriels dans leur passage à l'action sur le financement de projets de transition énergétique et de décarbonation.

La question du financement du projet d'investissement implique souvent de nombreux questionnements et des difficultés à trouver des solutions dans un écosystème financier complexe et un cadre réglementaire en évolution.

Ce coaching a pour ambition d'aider les entreprises ayant identifié un projet d'intérêt, à déclencher l'étape d'investissement en les accompagnant au plus près de leur besoin.

5 thèmes de coaching sont proposés pour lever les freins au financement de projets d'efficacité énergétique et de décarbonation :

1. Analyser et lever les risques technico-économiques sur un projet complexe d'efficacité énergétique ou de décarbonation,
2. Analyser la rentabilité financière et extra-financière d'un projet, intégrant les impacts énergie et gaz à effet de serre ainsi que les multiples bénéfices associés,
3. Rechercher le mode de financement le plus adapté et les subventions disponibles pour le montage d'un projet d'efficacité énergétique ou de décarbonation,
4. Accompagner les acteurs internes sur leurs rôles et responsabilités dans le processus de financement d'un projet,
5. Structurer le montage financier d'un projet collectif.

Vous avez la possibilité de choisir un ou plusieurs thèmes parmi les 5 prestations proposées. Un cahier des charges est disponible pour chaque prestation.

Ce cahier des charges précise les objectifs, le contenu de l'accompagnement ainsi que les modalités de réalisations pour le thème n° 2 : **Analyser la rentabilité financière et extra-financière d'un projet, intégrant les impacts énergie et gaz à effet de serre.**

Coaching n°2 - Analyse financière

a. Prestation attendue

Analyser la rentabilité financière et extra-financière d'un projet, intégrant les impacts énergétiques et GES ainsi que les multiples bénéfices associés

b. Rôle du prestataire

Le prestataire a pour mission d'aider l'entreprise à analyser la rentabilité financière et extra-financière de son projet, en tenant compte des impacts énergétiques et des émissions de CO₂.

c. Public cible

Directeur financier, Dirigeant, Directeur de site, Responsable RSE, personnels des services comptabilité et achats des entreprises industrielles.

d. Objectifs du coaching

Cet accompagnement permettra en particulier de :

- Évaluer la rentabilité financière et extra-financière des projets
- Intégrer les impacts énergétiques et CO₂ dans l'analyse
- Utiliser des outils d'évaluation de la rentabilité

e. Durée et format

- Durée : 3 jours
- Format : rendez-vous en présentiel et à distance

Certaines étapes peuvent se faire à distance et d'autres sont à privilégier en présentiel.

f. Méthodologie

<u>Etape</u>	<u>Durée indicative</u>	<u>Format</u>	<u>Participants</u>
Etape 1 : Travaux préparatoires	2h	A distance	Entreprise : DAF + équipe projet Prestataire

Description :

Travaux préparatoires pour connaître la situation de l'entreprise et les données projet d'investissement. Les données sont fournies par l'entreprise en amont de la première session de travail.

L'entreprise transmet au prestataire sélectionné :

- Description succincte de l'entreprise comprenant : activité et type de production, localisation, principaux chiffres (effectifs, chiffre d'affaires, rythme de production...)
- Organigramme de l'équipe projet et de l'entreprise
- Description détaillée du projet d'investissement (par exemple le dossier de demande d'investissement interne) comprenant :
 - Contexte du projet et moteurs du choix d'investissement : maîtrise des coûts, réduction de l'exposition aux prix des énergies / du CO₂, réglementation, concurrence, clients, investisseurs, stratégie environnementale...
 - Description de la situation actuelle et du projet
 - Périmètre du projet
 - Principales caractéristiques : type de projet (efficacité énergétique, énergie renouvelable, récupération de chaleur...), taille des installations/équipements
 - Impacts stratégiques (business model)
 - Analyse financière : investissement, économies, coûts d'exploitation...
- Etat d'avancement du plan d'actions projet
- Et tout autre élément pertinent pour la bonne compréhension du projet par le prestataire

Ces documents sont analysés par le prestataire en amont de la réunion de présentation du projet.

<u>Etape</u>	<u>Durée indicative</u>	<u>Format</u>	<u>Participants</u>
Etape 2 : Réunion de présentation	2h	A distance	Entreprise : DAF + équipe projet Prestataire

Description :

Réunion de présentation du projet et présentation de l'outil d'analyse financière.

L'entreprise présente son projet au prestataire sur la base des éléments partagés à l'étape 1.

Le prestataire et l'entreprise qualifient le projet et les attentes pour déterminer le déroulé de l'accompagnement.

Le prestataire dresse la liste des informations nécessaires à la tenue de l'atelier en étape 3. Les informations nécessaires sont les suivantes :

- Hypothèses financières : prix des énergies considérés pour l'évaluation, taux d'actualisation, coût de la dette et du capital...
- Situation du site : site PNAQ soumis aux quotas ou valorisation d'un coût interne du CO₂)
- Valorisation financière ou qualitative des multiples bénéfiques selon le contexte de l'entreprise : productivité, qualité, santé, confort, sécurité, résilience, autonomie...

Le prestataire pourra compléter cette liste selon les informations qu'il juge pertinentes pour la réalisation de l'analyse en étape 3.

Le prestataire présente l'outil Excel d'analyse financière utilisé pour les cas pratiques de la formation Financement. Cet outil est composé des onglets :

- Consignes : onglet détaillant le fonctionnement de l'outil
- Projet 1 – Projet 2 – Projet 3 : données financières relatives aux projets étudiés
- Contrepartie : données financières de l'entreprise
- Sensibilités : onglet permettant de réaliser des analyses de sensibilité en faisant varier les données financières des projets

Le prestataire et l'entreprise s'alignent sur le calendrier de l'accompagnement. La date de l'atelier est fixée en tenant compte du temps nécessaire à l'entreprise pour collecter les données requises.

<u>Etape</u>	<u>Durée indicative</u>	<u>Format</u>	<u>Participants</u>
Etape 3 : Atelier analyse financière	1 journée	En présentiel	Entreprise : DAF Prestataire

Description :

Atelier de travail réalisé en présentiel pour l'analyse financière du projet.

Le prestataire et le DAF réalisent au cours de cette journée :

- Complétion de l'outil d'analyse
- Analyses de sensibilité
- Conseils sur les hypothèses et aide au dimensionnement des hypothèses (financières, prix des énergies, du CO₂...)
- Analyse des multiples bénéfiques liés au projet
- Rédaction de l'analyse et conclusions

1. Complétion de l'outil d'analyse

Le fichier d'analyse financière du programme est utilisé comme support (Excel). Le prestataire et l'équipe projet complètent le fichier sur la base des informations listées lors de la réunion de l'étape 2 et préparées par l'entreprise. Il permet de calculer les principaux indicateurs financiers attendus pour l'évaluation d'un projet de décarbonation.

2. Analyses de sensibilité

Le prestataire réalise une analyse de sensibilité au prix des énergies et du CO₂ selon les données partagées par l'entreprise (prix actuels, montants signés sur les périodes à venir, éventuels modèles de prix internes à l'entreprise) et sur la base de modèles de prix qu'il juge pertinents (IEA, Enerdata, ADEME...). Un coût d'accès aux bases de données de prix pourra être inclus à la prestation si le prestataire utilise des données issues de bases de prévision payantes.

3. Conseils sur les hypothèses et aide au dimensionnement, en particulier sur l'impact en € des économies de GES du projet

Le prestataire validera le choix des facteurs d'émission utilisés pour la valorisation des économies de CO₂ présentées dans le projet. Le choix des facteurs dépend de :

- la méthodologie de comptabilité carbone retenue par l'entreprise,
- des éventuelles obligations réglementaires auxquelles elle est soumise (bilan GES, quotas CO₂...)
- des règles fixées par les interlocuteurs à qui les résultats de l'analyse sont présentés (banque, tiers financeur, porteur de subventions...).

Dans le cas d'un site soumis au PNAQ, le coût du carbone sera étudié selon les stratégies d'achats de crédits de l'entreprise et le volume actuel de quotas gratuits.

Le prestataire accompagne l'entreprise dans la limite de cette journée d'atelier, et peut proposer en complément de l'accompagnement une analyse détaillée de l'impact du projet sur les allocations de quotas gratuits avec et sans projet, ainsi que la sortie éventuelle du PNAQ à la mise en place du projet. Pour les entreprises non soumises aux quotas, un coût interne du carbone pourra être défini, en accord avec l'ambition de l'entreprise.

Ces éléments sont intégrés dans l'outil d'analyse financière pré-rempli au début de l'atelier.

4. Analyse des multiples bénéfices lié au projet

Le prestataire détermine avec l'entreprise si des co-bénéfices du projet peuvent être valorisés dans l'analyse financière.

Le prestataire pourra s'appuyer sur la méthode « Multiple Benefits » <https://www.multiple-benefits.ch/fr> pour identifier avec l'entreprise les bénéfices liés au projet et déterminer lors de l'atelier une méthode de valorisation financière des impacts du projet.

Cette méthode propose une liste de co-bénéfices liés aux projets classés selon 4 catégories :



5. Rédaction de l'analyse et conclusions

Une synthèse de l'atelier est formalisée en fin de journée : l'Excel d'analyse financière est remis à l'entreprise, accompagné d'une note listant les conclusions de chaque étape de l'atelier : conclusions de l'analyse financière du projet, de l'analyse de sensibilité, de l'étude d'impact du prix du CO₂, et de l'impact des multiples bénéfices associés.

<u>Etape</u>	<u>Durée indicative</u>	<u>Format</u>	<u>Participants</u>
Etape 4 : Atelier rédaction d'argumentaire	2h	A distance	Entreprise : DAF Prestataire

Description :

Atelier de coaching d'aide à la rédaction d'un argumentaire pour défendre le projet auprès d'un investisseur interne ou externe.

Le prestataire et le DAF valident les éléments de l'analyse financière et construisent une note à destination des investisseurs sur la base de la synthèse de l'atelier de l'étape 3.

Le prestataire propose une présentation des éléments de l'analyse : conclusions sur la solidité du projet, points d'attention, rentabilité financière.

Selon le mode de financement choisi par l'entreprise, l'analyse financière du projet peut être accompagnée d'une analyse de la situation financière de l'entreprise : bilan et compte de résultat (taux d'endettement, BFR, indépendance, solvabilité, liquidité, capacité d'autofinancement, résultat d'exploitation/courant/net...).

Le prestataire peut proposer cette analyse en complément du présent accompagnement si cela est pertinent pour le montage du dossier d'investissement de l'entreprise.

Le prestataire accompagne le DAF pour la rédaction d'un argumentaire pour défendre le projet auprès d'un investisseur interne ou externe.

<u>Etape</u>	<u>Durée indicative</u>	<u>Format</u>	<u>Participants</u>
Etape 6 : Déploiement	2h	A distance	Entreprise : DAF Prestataire

Description :

Point de suivi sur le déploiement : le DAF et le prestataire réalisent un point de suivi en visio pour mesurer l'avancement du projet quelques semaines après sa définition en atelier.

Le délai entre l'atelier et le point de suivi est à définir conjointement avec l'entreprise et le prestataire.

g. Outils utilisés

Lors de cette mission, le prestataire sera amené à utiliser les outils suivants :

- Outils d'analyse financière (Analyse financière PACTE Industrie)
- Calculatrices de rentabilité environnementale
- Études de cas et simulations

h. Livrables

Le prestataire s'engage à remettre à l'ADEME :

- Une analyse financière complète (fichier excel) et rédaction des conclusions tirées de cette analyse

L'entreprise s'engage à transmettre les livrables suivants à l'ADEME :

- Enquête de satisfaction coaching
- REX écrit de l'industriel (trame ils l'ont fait site pacte-industrie.ademe.fr)
- Vidéo bénéfiques du coaching pour l'industriel : l'industriel se filme en train de répondre aux questions suivantes :
 - Quel projet de décarbonation avez-vous fait accompagner ?
 - Que vous a apporté le coaching ?
 - Qu'avez-vous le plus apprécié dans l'accompagnement ?

i. Prérequis et éligibilité

L'entreprise devra :

- Avoir suivi la formation "Financer la transition énergétique et bas carbone de son industrie" (pour le DAF ou responsable financement)
- Avoir des connaissances de base en gestion de projets et analyse financière
- Apporter la preuve de la pertinence de son projet : par exemple par une étude multi ENR, une étude de faisabilité, une étude d'opportunité PACTE Industrie, ...

j. Confidentialité

Les éléments partagés par l'entreprise lors de la prestation ne pourront être utilisés par le prestataire hors de cette prestation.

L'ADEME se réserve le droit de communiquer sur les accompagnements sur la base du REX écrit et vidéo de l'industriel, à l'issue de l'accompagnement.